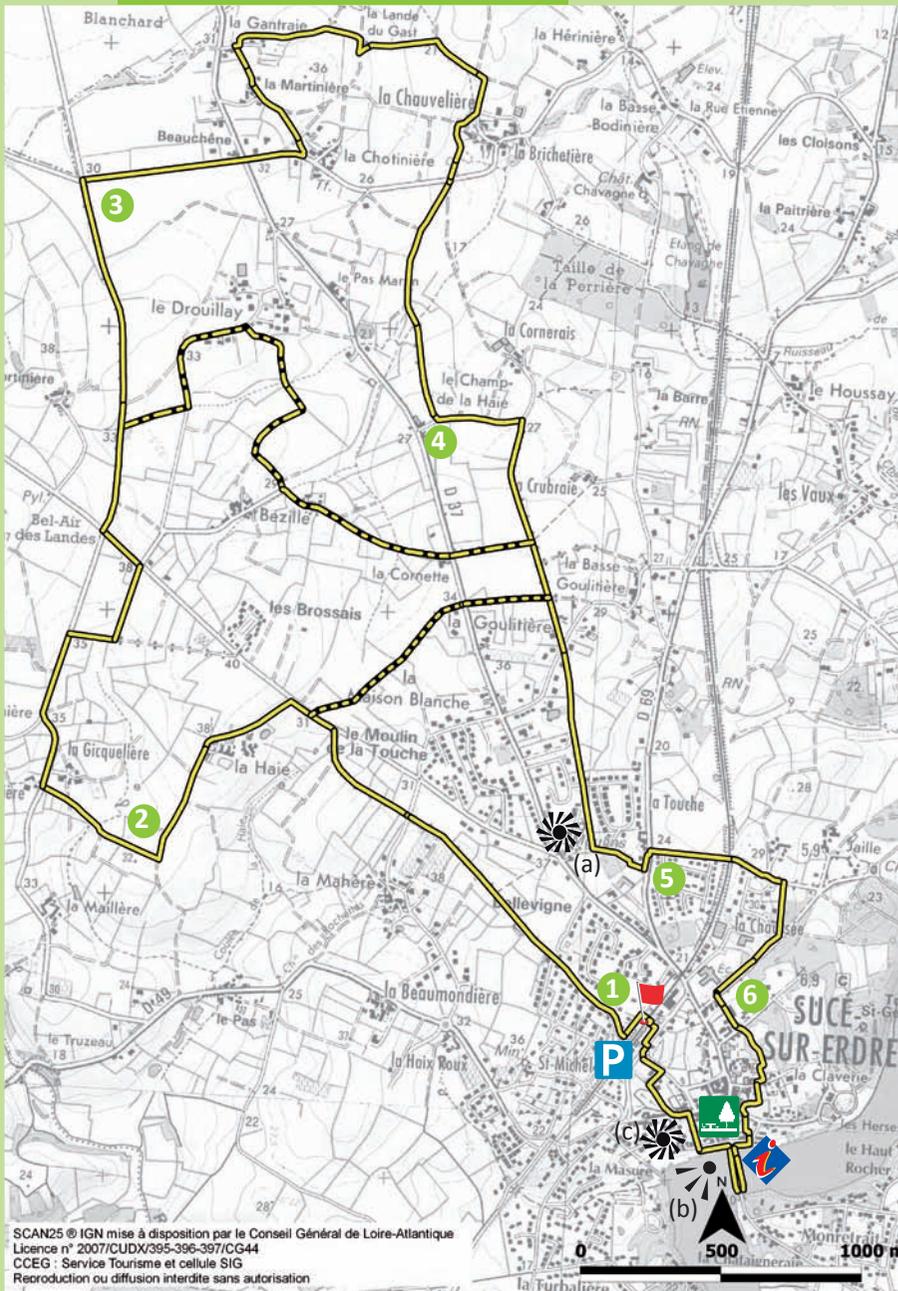




3H30 (1H45 : variante 1) (3H00 : variante 2)
14,1 Km (6,9 Km : variante 1) (11,7 Km : variante 2)

Le Bocage



Départ

Laisser le véhicule sur le parking de la Gare.

Accès

Parking de la Gare.

1

Du parking, rejoignez la voie ferrée, puis traverser la pour rejoindre la rue des Pâtis de l'autre côté. Tournez à gauche, puis à droite pour rejoindre un sentier. Continuez tout droit sur ce sentier, à une route, poursuivre en face, jusqu'à la suivante.

2

(Début de la variante pour le circuit de 6.9 Km). Continuez jusqu'à la route de la "Haie" à gauche. Traversez le village de la "Haie". Cette petite route se continue par un chemin sur 300 m. Tournez à droite pour rejoindre le village de la "Hocmardière". Prendre de nouveau à droite sur la route, puis un chemin de terre à droite. 150 m plus loin, tournez à gauche dans un chemin arboré. Arrivé sur la route, tournez à gauche. Puis tournez à droite dans un large chemin stabilisé. Continuez tout droit, jusqu'à la route suivante. (Début de la variante pour le circuit de 11,7 Km)

3

A la route,, prendre à droite en direction du village de "Beauchêne". Traversez la RD 37, puis prendre le premier chemin sur la gauche. Traversez "La Martinière" et rejoindre "La Gantraie". Puis tournez à droite et emprunter à nouveau un chemin en direction de "La Lande du Gast" sur votre gauche. Au bout du chemin, tournez à droite, puis prendre la première à gauche l'entrée d'une maison isolée. Poursuivez dans le petit chemin creux qui descend. Filez tout droit, jusqu'à retrouver un chemin stabilisé. A l'intersection, tournez à droite vers le village de la "Chauvellerie". A l'entrée du village, poursuivez sur le chemin stabilisé qui descend en contre bas. A la route, prenez le sentier face à vous. Ce sentier débouche 900 m plus loin au "Champ de la Haie".

4

A l'entrée du village sur la route, tournez à gauche. Puis dans un virage, prendre à droite, le chemin stabilisé qui mène au village de "La Goultière" (Fin des deux variantes). Continuez ainsi toujours tout droit, jusqu'à rejoindre la RD 69.

5

A l'entrée du bourg, tournez à gauche, puis à droite vers le lieu-dit "Jaillé". Traversez le pont ferroviaire et prendre le petit chemin bitumé après un passage en chicane sur votre droite. Au bout, tournez à gauche et longer la rue via le chemin stabilisé sur la droite. Un peu avant l'intersection, tournez à gauche dans un petit passage près d'un immeuble résidentiel.

6

Filez ensuite sur le chemin qui passe derrière l'école et la maison de retraite. Arrivé sur un parking, prenez la rue qui descend vers le port et rejoindre les quais en passant devant l'Office de Tourisme. (Les amoureux de la Nature pourront faire un détour vers le Parc Botanique Ganuchaud, situé au bout de la rue d'Angleterre). Longez les quais en passant sous le pont. De l'autre côté, rejoignez le quai de Bliesransbach. Continuez sur le quai jusqu'à l'allée du Ruisseau sur la droite. Remontez l'allée, tourner à gauche sur la Grande Rue, puis à droite après la Tour Gaillard, sur la rue des Protestants. Passez à proximité du cimetière, au bout de la rue, prendre à gauche et rejoindre le boulevard de l'Europe par un petit chemin. Ce dernier vous ramène face à la Gare et son parking.

Variante pour le circuit de 6,9 Km : Prendre à droite un large chemin de terre qui mène jusqu'à la RD 37. Traversez pour continuer en face par un nouveau chemin. Suivre ce chemin afin de retrouver la boucle principale.

Variante pour le circuit de 11,7 Km : Continuez le large chemin sur 500 mètres et tourner à droite. Rejoignez ensuite le village du "Drouillay". Dans ce hameau, prendre à droite un chemin stabilisé. Arrivé à "Bézillé", prendre la route à gauche jusqu'à la route RD 37. Prendre le chemin en face., afin de retrouver la boucle principale.



La Tour Gaillard

Sous Charles IX, les huguenots protestants s'installèrent à Sucé-sur-Erdre, sur le fief des Rohan. Ils exercèrent leur culte dans une grange située derrière cette tour Gaillard. Après l'Edit de Nantes, ils construisirent un vrai temple en 1630. En 1682, les persécutions reprirent et en 1685, à la révocation de l'Edit de Nantes, ce temple fut entièrement détruit.

- DÉPART : Parking de la Gare Tracé du circuit (a) Moulin de "La Touche"
- Aire de pique-nique Variante n°1 (b) Centre-bourg : église, port...
- Office de Tourisme Variante n° 2 (c) Point de vue sur l'Erdre



Offices de Tourisme
NORT-SUR-ERDRE - Tél : 02.51.12.60.74
SUCÉ-SUR-ERDRE - Tél : 02.40.77.70.66